

Crédits bancaires

Nouvelle progression des encours globaux de crédits

En Bretagne, les encours de crédits au 31 décembre 2016 ont encore progressé (+ 2,2 % après + 5,4 % en 2015) mais à un rythme inférieur à celui observé au niveau national (+ 4,6 %). Déjà importante en Bretagne, la part des crédits à l'habitat s'est encore accrue de 1,5 point (59,5 % du total des encours contre seulement 54,4 % au plan national).

Banque de France – Direction des Affaires Régionales – Pôle économique

Plus de 89 milliards d'euros d'encours de crédits

En progression de presque 1,9 milliard d'euros sur l'année 2016, l'encours global des financements accordés par les établissements de crédit présents dans la région a atteint 89 milliards d'euros. Le poids de la région dans le total des encours nationaux diminue très légèrement à 4,7 %. Suite aux redécoupages territoriaux des régions, la Bretagne occupe désormais la neuvième position entre les Pays de la Loire (5,2 %) et la Normandie (3,8 %).

Le rythme de progression des crédits distribués par les réseaux mutualistes, fortement implantés en Bretagne, s'est accéléré (+ 3,9 % contre + 2,9 % en 2015). Il convient aussi de noter que leur part cumulée dans la distribution totale des crédits dans la région a augmenté de 1,0 point (61,3 % pour 60,3 % en 2015).

La part des « crédits à l'habitat », en progression de 1,5 point sur un an, représente en Bretagne 59,5 % du total des encours soit 5,1 points de plus qu'au niveau national. Les « crédits à l'équipement », dont la part dans l'encours global a reculé de 1,6 point à 29,7 %, demeurent conséquents au regard de leur poids au niveau national (+ 5,8 points). A contrario, avec 10,4 % de l'encours global, la part des crédits « court terme » en région se situe toujours largement en deçà du pourcentage national (20,4 %).

Une progression des encours résultant principalement de la croissance des crédits à l'habitat

En 2016, la croissance de 2,2 % des encours globaux a été, comme les années précédentes, en grande partie imputable à l'augmentation des crédits à l'habitat (+ 4,8 % après + 4,1 % en 2015). Il convient également de relever la progression de crédits de trésorerie (+ 8,3 %) mais, à l'inverse, une contraction des crédits « à l'équipement » (- 2,9 %). Au niveau national, ces différentes composantes ont évolué différemment de celles de la Bretagne : c'est ainsi que l'on note une progression des crédits à l'habitat légèrement supérieure (+ 5,1 %), une hausse plus prononcée des crédits de trésorerie (+ 11,0 %) et surtout un développement des crédits « à l'équipement » (+ 4,1 %). Sans changement, les crédits à l'exportation sont restés marginaux (en deçà de 0,1 % du total des encours régionaux).

En 2016, l'encours de crédit « aux sociétés non financières et aux entreprises individuelles » en Bretagne s'est accru de 1,0 % (rappels : + 3,9 % en 2015 et - 1,7 % en 2014).

Le département d'Ille-et-Vilaine porte désormais 37,0 % des encours totaux de la région (- 0,4 point par rapport à fin 2015). Comme l'an dernier, viennent ensuite le Finistère et le Morbihan qui, tous les deux, ont vu leur part très légèrement s'apprécier, avec respectivement 26,3 % (+ 0,2 point), 20,8 % (+ 0,1 point) et les Côtes-d'Armor stable à 15,8 %. Comme précédemment, cette répartition reste étroitement corrélée à la fois à la démographie et à l'activité économique de chacun de ces territoires. ■

LEXIQUE

S.N.F : sociétés non financières (entreprises hors secteur financier et assurances).

E.I. : entrepreneurs individuels.

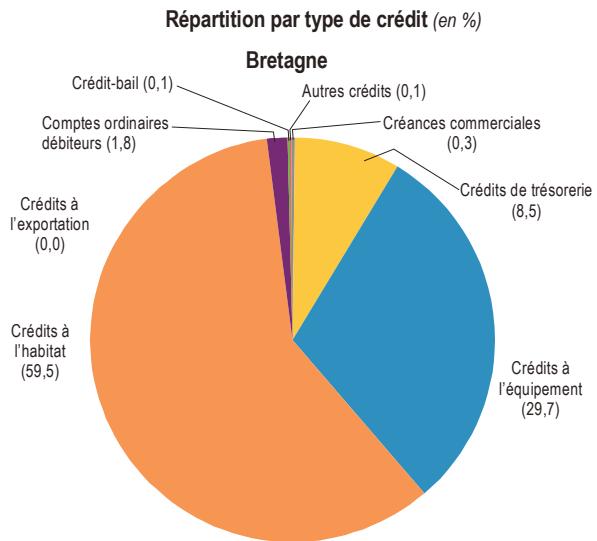
Divers « autres » : assurances, administrations publiques et privées, non-résidents.

Crédits Court terme : financent les besoins de trésorerie pour les particuliers (notamment sous forme de prêts personnels, découverts,...) et les besoins liés au financement du cycle d'exploitation des S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques (créances commerciales, crédits d'exploitation, comptes débiteurs,...).

Crédits d'équipement : financent les investissements réalisés par les S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques.

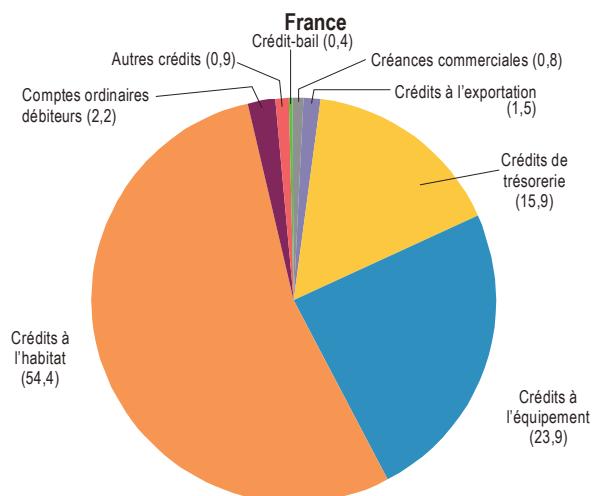
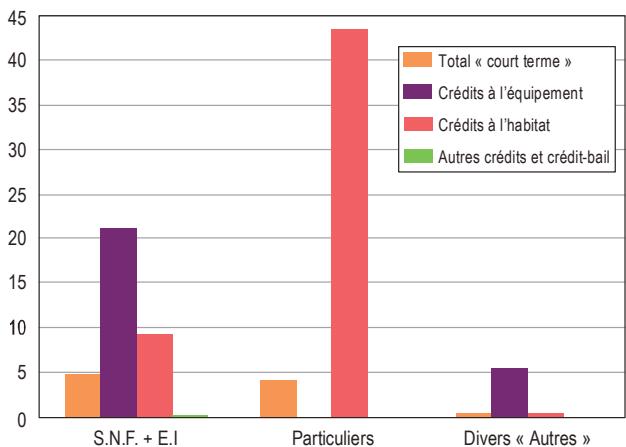
Crédit-bail : technique de financement par laquelle une entité économique donne en location le plus souvent un bien d'équipement à un preneur qui, à un moment quelconque du contrat mais le plus souvent à l'échéance, peut décider de devenir propriétaire du bien qui en a été l'objet.

1 En Bretagne, les crédits à l'habitat et à l'équipement représentent 89,2 % du total des encours



2 Progression des encours de crédits de 2,2 % en un an

Les encours de crédits au 31/12/2016 en Bretagne (en milliards d'€)



Source : Banque de France